

N° 43/2022

Envoyé en préfecture le 07/11/2022
Reçu en préfecture le 07/11/2022
Affiché le 07/11/2022
ID : 073-217302298-20221104-432022-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

SAVOIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- en exercice	15
- présents	10
- votants	10
- absents	05
- exclus	00

Date de la convocation :
28/10/2022

Date d'affichage :
28/10/2022

OBJET

**Remboursement de
facture à un tiers**

De la commune de **ST CHRISTOPHE LA GROTTTE**

Séance du **04 novembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le quatre novembre à 19h00,

Le conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Laurette BOTTA, Maire

Etaient présents : BARRIER Pierre - BOTTA Laurette - CHAVAND Christelle - MASSA Laurent - JARRIN Mathéo - TCHERKASSOF Anna - FAVRE MARTINOZ Maryline - GIRAUX Morgane - CHEVILLAT Sébastien - L'HERITIER Christophe

Absents (excusés) : BERNARD Cécilia, GAZZIOLA Jacques, PEYLIN Jean-Paul, PEYLIN Thomas, BARBARAY Jean Claude

Secrétaire : L'HERITIER

Mme le maire explique à l'Assemblée qu'à la suite de la découverte d'un nid de frelon asiatique, et devant l'urgence, un administré a acheté un destructeur de nid pour la commune.

La facture de la SAS Anti-Nuisibles s'élève 31.84 € TTC.

Considérant que ce produit pourra être réutilisé et que les frelons asiatiques sont de plus en plus présents sur le territoire communal, Mme le maire propose au conseil municipal de rembourser cette somme à Mme MESSING Bernadette domiciliée 243 montée du Villard à St Christophe.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de rembourser la facture de la SAS Anti-nuisibles d'un montant de 31.84 € à Mme Bernadette MESSING, les crédits nécessaires étant inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Maire, Laurette BOTTA :

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture de Chambéry 07/11/2022 et publication ou notification du 07/11/2022



L. BOTTA